

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

20<sup>ème</sup> année - N° 3556 - Mercredi 15 Janvier 2020 - Prix : 200 Fc

POLITIQUE

## L'UPDC s'excuse de la présence de la CRC dans son congrès



L'UPDC devant la presse après son 4e congrès.

**FLAMBÉE DES PRIX DANS LES MARCHÉS**

**Aucune solution en vue**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**Prières aux heures officielles  
Du 11 au 15 Janvier 2020**

Lever du soleil:

05h 49mn

Coucher du soleil:

18h 38mn

Fadjr : 04h 41mn

Dhouhr : 12h 18mn

Ansr : 15h 53mn

Maghrib: 18h 41mn

Incha: 19h 55mn



LIBRE OPINION

Le boycott électoral : un concept et une spécificité de notre continent ?

Qu'en est-il de la gouvernance politique et du processus électoral en ce qui concerne notre pays ? hélas ! Depuis le mois d'Avril 2018 notre bel archipel aux parfums se trouve englué et enlisé dans une grave crise de gouvernance politique à l'issue incertaine. Le train du dialogue politique est en panne, celui des libertés publiques et des droits humains marque le pas. Le pouvoir et l'opposition ne se parlent plus.

A l'origine de cette grave crise de gouvernance politique, trois initiatives importantes mais controversées du chef de l'Etat.

**Première initiative :**  
Le transfert en date du 13 avril 2018 des pouvoirs de la Cour constitutionnelle (CC) à la Cour Suprême (CS) sans autre forme de procédure. L'opposition soutenue alors par des nombreux juristes de la place était vent debout pour dénoncer vigoureusement l'inconstitutionnalité flagrante de ce transfert et réclamer son abandon, en vain ! Personnellement j'avais exhorté respectueusement les plus hautes autorités de l'état à s'abstenir

de jouer avec les institutions, au risque de plonger le pays dans l'abime et le chaos. Mais là aussi sans succès !

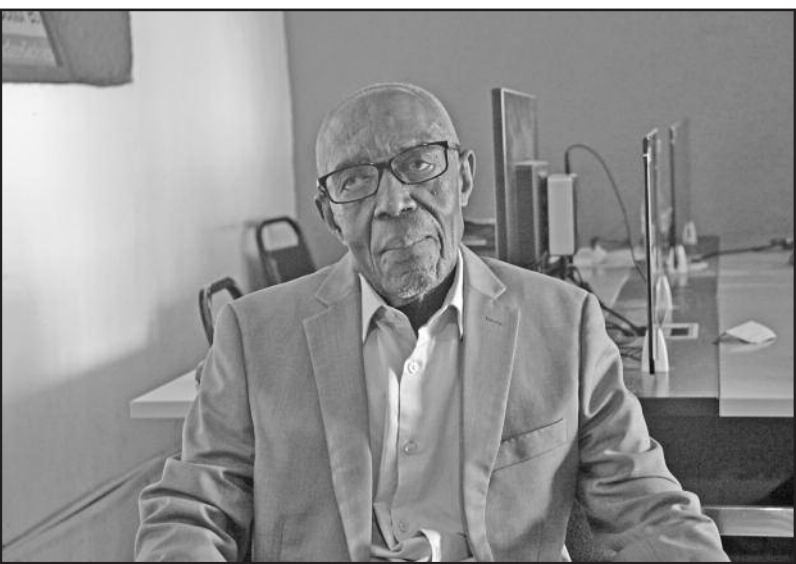
**Seconde initiative :**  
La tenue, le 30 juillet 2018 du referendum constitutionnel également controversé : le boycott de la consultation prôné alors par l'opposition a été durement réprimé par le pouvoir.

**Troisième initiative :**  
Elle concerne la présidentielle d'avril 2019 : celle-ci a été brusquement interrompue d'une façon musclée par les candidats de l'opposition quelques heures seulement après le début des opérations de vote. Ils protestaient selon eux « contre les conditions scandaleuses du déroulement du scrutin, accusant le pouvoir de fraudes massives ayant transformé les élections en farce minable ». La encore le pouvoir avait sévi durement contre l'opposition.

En bref, le boycott du referendum constitutionnel et la destruction du matériel électoral lors de la présidentielle de 2019 ont été durement réprimés par les auto-

rités. Une répression qui s'était notamment traduite par l'arrestation de nombreuses personnalités et des partisans de l'opposition, ainsi que leurs condamnations à des lourdes peines de prison. Dans le même temps le pouvoir affirme avoir déjoué une tentative d'atteinte contre la surêté de l'état impliquant des personnalités politiques, de l'armée ainsi que de la société civile. Les accusés étaient alors jugés et condamnés à des peines lourdes dont la perpétuité pour certains d'entre eux.

En juillet 2019, le chef de l'Etat a gracié tout les condamnés. Un geste d'apaisement de sa part sans doute mais manifestement insuffisant pour une normalisation de la situation toujours très tendue. En effet, la dure répression des manifestations contre le referendum constitutionnel et la présidentielle d'avril 2019 a généré un vif ressentiment ainsi qu'un grave traumatisme toujours présents au sein de la population et de la classe politique : Les comoriens vivent dans la peur et l'angoisse permanente, ainsi que dans la méfiance réciproque, tout cela



dans un climat mal sain de malaise et de suspicion. Le climat relationnel s'est considérablement dégradé et pollué. Les forces de l'ordre prennent comme un malin plaisir à intimider la population ; l'espace d'expression des libertés fondamentales a tendance à se rétrécir. Le dialogue politique est totalement coupé et le consensus national brisé.

Selon les dirigeants de l'opposition le pouvoir s'éloigne de plus en plus des principes démocratiques élémentaires, du

respect des droits humains. Ils justifient ainsi leur décision de boycotter les législatives du 19 janvier. Reste à savoir quelle forme revêtira ce boycott électoral. En tout cas le constat est amer, notre bel archipel aux parfums continue de s'enliser dans la crise de gouvernance politique. A quand donc la sortie de crise ? Qu'Allah protège le peuple comorien ainsi que notre beau pays.

AbdoulMadjid Youssouf

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Soilihi Mohamed promet un véritable changement pour Mbadjini-ouest

Le 12 janvier dernier, Ben Soilihi Mohamed, candidat aux prochaines législations dans la circonscription de Mbadjini-ouest (Ngouwengwe), a tenu une grande réunion au village de Nkurani-Sima pour exposer son projet pour la région. Il s'agit de restaurer la justice, le dialogue social et de mettre fin aux conflits de voisinage dans l'intérêt général et au profit d'un véritable changement.

Pour Ben Soilihi l'avenir de Ngouwengwe appartient aux habitants de l'Ouest de Mbadjini car l'heure de bâtir une région exceptionnelle a sonné. « Il est hors de question que je sois législateur pour profiter des gains mensuels, or ma mission sera de défendre des projets de développement ou promoteurs de la région ou de la nation. J'ai postulé ce siège car j'ai un projet qui consiste à harmoniser notre région car rien ne peut se faire sans l'entente », a scandé le candidat.

L'objectif de ce dernier est de réconcilier Nioumangama et Ngouwengwe, un projet initié

depuis quelques mois. Le candidat prévoit d'accompagner l'émergence prônée par le président Azali par l'achèvement d'un projet d'adduction d'eau potable à Makorani, la construction d'un stade omnisport de dimension nationale, l'ouverture d'un supermarché dans la région de Ngouwengwe. Soilihi Mohamed appuie l'idée d'apporter aux agriculteurs et aux pêcheurs les outils nécessaires, d'accompagner les élus municipaux dans leurs projets de développement et faire en sorte que tout orphelin ou orpheline de Ngouwengwe puisse bénéficier d'une formation gratuite de trois ans pour qu'il ou elle soit diplômé de

licence professionnelle dans son institut « SOGAP éducation ».

Tels sont, d'après lui les axes qui ont motivé sa candidature. Pour rassurer les électeurs, le candidat a reçu les gratifications du notable Kassim Saïd, « C'est un homme de conviction qui ose dire non quand il le faut, qui honore toujours ses engagements. Son suppléant Mhoma Soulé a également passé dix ans d'attente pour accompagner sans hésitation notre futur député. Ainsi nous avons confiance en la réalisation des projets annoncés » dit-il.

Kamal Gamal

**La Gazette des Comores**  
**Directeur général**  
Said Omar Allauoui  
**Directeur de la publication**  
Elhad Said Omar  
**Rédacteur en chef**  
Mohamed Youssouf  
**Rédaction**  
A. Mmagaza  
M.I.M Abdou  
A.O. Yazid  
Toufé Maecha  
Andjouza Abouheir  
Binti Mhadjou  
Nassuf Ben Amad  
Kamal Gamal Abdou

**Nabil Jaffar**  
**Chronique Sportive**  
B.M. Gondet  
**Mise en page**  
Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
Mariama Hassane  
**Photographe / Site Web**  
Mohamed Said Hassane  
**Impression**  
Graphica Imprimerie  
**www.lagazettedescomores.com**  
**Tel: 773 91 21/ 322 76 45**

**La Gazette des Comores**  
BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES  
Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_ email : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ Mob \_\_\_\_\_

**Périodicité :**  
3 mois ☐ Montant : \_\_\_\_\_  
6 mois ☐ Montant : \_\_\_\_\_  
12 mois ☐ Montant : \_\_\_\_\_

**Mode de règlement :**  
Espèces ☐  
Chèque ☐ n° \_\_\_\_\_  
Virement bancaire ☐ réf. : \_\_\_\_\_

Moroni le,  
  
Signature : \_\_\_\_\_

**Tarifs d'abonnement**  
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

|          | Mensuel |      | Trimestriel |      | Semestriel |      | Anuel  |      |
|----------|---------|------|-------------|------|------------|------|--------|------|
|          | FC      | Euro | FC          | Euro | FC         | Euro | FC     | Euro |
| Comores  | 4 500   | 9    | 12 500      | 25   | 25 000     | 51   | 50 000 | 102  |
| Etranger | 6 000   | 12   | 17 000      | 35   | 32 000     | 65   | 62 500 | 127  |

## POLITIQUE

## L'UPDC s'excuse de la présence de la CRC dans son congrès

**L'UPDC reconnaît son « péché » et présente ses excuses à ceux qui sont offensés par la présence d'une délégation de la CRC dans son congrès dimanche dernier à Mbeni.**

L'UPDC n'a pas attendu longtemps pour entendre raison. Dans une conférence de presse tenue hier mardi à Moroni, le parti de Mohamed Ali Soilihi alias Mamadou a reconnu avoir commis un « péché » en invitant le principal parti au pouvoir à son 4e congrès. Une réponse aux réactions de l'opposition qui n'a pas

digéré que le parti au pouvoir soit invité à un événement d'un autre parti de l'opposition. Un inceste pour certains, une trahison pour d'autres.

Sans chercher à faire l'autruche, l'Updc « reconnaît avoir commis un grand péché et présente par conséquent ses excuses plates auprès de tous les Comoriens et de tous les partisans de l'Updc pour la présence des ténors de la CRC », devait s'incliner le secrétaire général Mohamed Abdou Soimadou. « Après avoir pris note des réactions dans la presse, les réseaux sociaux, les places publiques, les transports

(...), les responsables de notre parti reconnaissent son tort d'avoir convié ces personnalités qui sont des têtes au sein de la dictature qui sévit dans notre pays », poursuit-il sans souhaiter donner les raisons qui ont motivé cette invitation.

Parmi les réactions les plus remarquées, celle de l'ancien ministre Aboudou Soefo. « Sans donner de leçon à qui que ce soit, admettez que la présence de la délégation de la CRC au Congrès de l'UPDC nous a révolté. CRC dont l'ensemble des comportements, et principalement à l'égard de la démocratie et de l'État de droit, se qualifient sans détour de

fascisants. Un Belou (SG de la CRC, Ndhr) qui se comporte comme un homme de l'âge de pierre. Non. Ne nous laissons pas impressionnés (...). Inspirons-nous du VVS (Vy-Vato-Sakelika), puissant mouvement patriotique malgache du début du XXe siècle », avait-il écrit sur le réseau social Facebook.

Les conférenciers en ont profité pour faire le point sur l'événement. Les députés Abdallah Hamadi et Said Baco Attoumani, respectivement de Djando et Fomboni à Mohéli, Abdou Ousseini et Soifa Ousseini de Nyumakele et Tsembehou à Anjouan ainsi qu'Issa

Soulé Madi de Bambao à Ngazidja sont « suspendus de leur appartenance à l'UPDC ». Il y a aussi l'ancien ministre des affaires étrangères Mohamed Abdoukarim qui est exclu « pour tentative de scission ». M.Abdoukarim est à la tête d'un mouvement de partisans, réputé proche de l'ancien président Ikililou. Tout ce beau monde rayé de la liste des membres de l'Updc est accusé de « trahison et déloyauté ».

A.O Yazid

## FLAMBÉE DES PRIX DANS LES MARCHÉS

## Aucune solution en vue

**Les commerçants ont augmenté les prix des produits de première nécessité en représailles à l'augmentation des frais de douane. Le patronat n'en démord pas et menace de « frapper fort ».**

Les prix des produits de première nécessité ont connu une hausse vertigineuse sur l'ensemble du territoire national ces derniers mois. Et pour cause, la hausse des frais de douanes à laquelle font face les commerçants. Une situation qui pousse les opérateurs économiques à réagir en répercutant cette hausse, sur leurs prix de vente en guise de riposte.

Le prix du carton d'ail de poulet qui variait entre 8 500 KMF et 10 000 KMF, est désormais à 10 500 KMF. Le carton de maquereau est passé de 10 000 KMF à 11 000 KMF. Le kg de rognons qui coûtait 1000 KMF se vend à 1500 KMF. Le

beurre végétal passe de 1000 KMF à 1500 KMF tandis que le plateau de 30 œufs se vend à 4 500 KMF au lieu de 3 000 KMF.

Et quand on demande le pourquoi cette hausse, la réponse des commerçants est la même : la douane est chère. « Aujourd'hui, chaque conteneur arrivé à la douane doit passer au scanner et le propriétaire doit payer 200 000 Fc. Nous ne sommes pas prêts à payer l'argent que le directeur de la douane a pris pour acheter ce scanner », s'insurge Mahamoud Ali Mohamed, le président de la Nouvelle OPACO.

Face à ces pratiques, le commerçant est obligé d'augmenter les prix. Mais il n'y a pas que le scanner nouvellement installé qui engendre des coûts de dédouanement supplémentaires. Selon toujours le président de l'Opaco, la douane comorienne « continue de surestimer les valeurs de nos importations et les renvoient

en hausse ».

Il y a trois semaines, la Nouvelle OPACO, le MODEC, le SYNACO étaient reçus à la Présidence de la république pour parler de cette question de la flambée des prix. Devant les conseillers du président, ils ont évoqué les questions de surestimation et du scanner. « Jusqu'aujourd'hui, on n'a pas eu de réponse de leur part. On est obligés de nous protéger. Mais je peux vous dire que ce n'est que le début. On va frapper fort jusqu'à ce que le gouvernement nous prenne au sérieux », menace notre interlocuteur conscient que c'est le consommateur qui en pâtit.

Au niveau du gouvernement, face au constat alarmant et les cris des citoyens, le ministère de l'économie avait réuni le Week-end dernier la chambre d'agriculture, la chambre de commerce, la fédération comorienne des consommateurs, le

ministère de la production, la direction de l'économie entre autres structures pour se pencher sur cette fâcheuse situation.

« La situation dans les marchés est insupportable. Il est impératif que tous les acteurs se réunissent pour trouver des situations concrètes à court, moyen et long terme », devait reconnaître le secrétaire général dudit ministère. Les questions ont donc tourné autour de l'urgence actuelle, des mesures à prendre à quelques mois du Ramadan, de l'augmentation de la production agricole du pays entre autres.

Sur les moyen et long terme, il propose de multiplier les centrales d'achats de produits agricoles sur l'ensemble du territoire et d'inculquer la culture de la pesée. « Il faut que tous les produits agricoles soient pesés et pour y parvenir, l'autorité de l'État doit s'exercer. Par conséquent, il sera question de fixer

des prix au kilogramme et exiger que les produits soient vendus ainsi. Généralement, ce sont les revendeurs qui spéculent sur les prix. Producteurs et revendeurs doivent désormais vendre au kilogramme », préconise le ministère.

Pour le directeur général de l'économie et du commerce, Abdou Nassur Madi, il propose l'importation massive de produits agricoles pour renflouer les marchés dans l'immédiat et fixer des prix à respecter. « Il s'agit d'un moyen efficace pour ramener les revendeurs à respecter les prix fixés par le gouvernement sans que les vendeurs arguent qu'il est question de leurs produits et qu'ils peuvent les vendre comme bon leur semble ». En attendant la suite de ces belles annonces, c'est le citoyen qui paie le prix fort de ce bras de fer.

MY

## NOUVELLES TECHNOLOGIES :

## Les Comores visent à un cyberspace de confiance d'ici 2025

**Dans le cadre de la deuxième mission tunisienne, l'agence nationale de développement de l'économie numérique (Anaden) en partenariat avec le projet RCIP4 financé par la Banque mondiale, a organisé un atelier hier mardi pour présenter la méthodologie stratégique à mettre en place sur la cybersécurité. Devant les acteurs des TICs, ils projettent de mettre en place un cyberspace de confiance d'ici 2025.**

L'Anaden en partenariat avec le projet RCIP4 financé par la Banque mondiale, a invité hier mardi l'ensemble des parties prenantes du pays qui gravitent autour de la question de la cybersécurité pour présenter une méthodologie stratégique en vue de sa validation. Une occasion pour échanger et connaître les avis des uns et des

autres et leurs recommandations afin d'enrichir cette stratégie qui va couvrir les cinq prochaines années, 2020-2025. Au total 40 personnes, ont participé à l'atelier de présentation de la Stratégie Nationale de Cybersécurité, présentée par le cabi-

net tunisien, Training and Consulting Services...

Le directeur de l'ANADEN a montré qu'avec le même cabinet, ils vont déclencher la phase de définition d'une opérationnalisation des dispositifs de cybersécurité. « La

cybersécurité est une réalité qui nécessite une stratégie et un dispositif national qui vont dresser essentiellement les aspects suivants : la protection des données personnelles, les problèmes d'internet et les attaques de certaines entreprises », a souligné Chamsoudine Mzaoui, avant d'ajouter qu'« il est question de convenir très rapidement d'une mise en place de toute la chaîne qui va permettre d'abord d'identifier et de connecter ces incidents mais également de mieux les traiter ».

Ces dernières années, le pays commence à avoir un secteur financier qui se digitalise de plus en plus. Une situation qui expose les données des citoyens. « Aujourd'hui, la cybersécurité est considérée comme étant le processus de contrôle et de communication entre les personnes et les machines. Il doit être le centre d'intérêt de tout le monde », pour-

suit le même interlocuteur.

Les intervenants ont expliqué le processus stratégique de cybersécurité national tout en mettant en place une cartographie permettant d'étudier les risques majeurs. « Tout un arsenal des dispositifs sera mis en application pour mieux sensibiliser les parties prenantes dans le privé comme dans le public pour enrichir et renforcer la cybersécurité dans le pays ».

Tout un volet portant sur la formation et la création d'événements de sensibilisation va être mis sur pied en vue de lier un partenariat avec l'Université des Comores pour montrer l'importance de s'appuyer sur les différentes facultés pour mieux explorer les recherches afin d'éviter toutes pratiques illégales faisant appel à la cybercriminalité.

Andjouza Abouheir



Participants à l'atelier sur la cybersécurité.

FOOTBALL : COUPE DES COMORES, PHASE RÉGIONALE

Bonbon Djema rejoint les demi-finalistes

*Le face-à-face entre Bonbon Djema et Ajesco de Noumadzaha, tenu le 13 janvier 2020 à Moroni marque la fin des quarts-de-finale, comptant pour la Coupe des Comores, phase régionale. Les visiteurs s'inclinent sur un score relativement serré (2-0) devant plus de 1800 spectateurs. L'honneur des Moroniens a été sauvé par le doublet de Zidane Chamaouine, concrétisé depuis la 1ère période, suite à deux longues ouvertures de son capitaine Duomed (2-0).*

Tout comme la Coupe de la Ligue, l'instance du football de Ngazidja vient de mettre fin aux duels, comptant pour les quarts de finale de la Coupe des Comores. Le match de clôture a eu lieu le lundi 13 janvier dernier au stade de Moroni. Il avait opposé Bonbon Djema de Moroni (D1) à un adversaire de D3, Ajesco de Noumadzaha-Bambao. Sur le papier, le match a donné l'impression d'être aisé. Mais, Ajesco s'est

débatu, corps et âme, pour la qualification. Les deux buts des locaux, concrétisés par Zidane Chamouine (2-0), ont été préparés par le capitaine et libéro Duomed, suite à une longue ouverture en 1ère période. Dans l'exercice du jeu en surnombre, et/ou de la relance, le capitaine de Bonbon Djema s'est vraiment montré efficace. Ces buts de la victoire sont les fruits d'un jeu long. Jusqu'aux temps additionnels, les ambassadeurs de Noumadzaha-Bambao n'ont pas réussi à mettre fin à la malédiction qui embrouille son jeu. Le 2e but d'écart des Moroniens a anéanti leurs ambitions. Pour l'heure, les pronostiqueurs pensent que les prétendants de Moroni (bonbon Djema et Volcan) font figure d'épouvantail, considérant la cadence du jeu engagée. Le directeur sportif de Volcan, Tota Fahardine, ne paraît pas contester ce pronostic. Il avertit : « Les choses sérieuses commencent à se sentir au niveau des ambitions de Volcan. Sur invitation du club, deux hautes personnalités du football mahorais, Jean



Bonbon Djema en demi finale.

Henrio Flahaut, entraîneur et démarcheur, et le capitaine des Diables noirs de Combani, et de l'équipe de Mayotte, présentée aux derniers Jeux des îles de l'Océan indien, séjournent dans l'Archipel. Flahaut organise la séance d'entraînement de cet après-midi [mercredi 14 janvier à Moroni, ndlr]. Au menu, également un point de presse, animé par le même Flahaut, après l'entraînement. Cette démar-

che rentre dans le cadre de la politique de développement et de partenariat de Volcan avec les clubs de la région ». Élan club de Mitsoudje, Ngaya Football club de Mde, un homme averti en vaut deux, dit-on. Soyez prudents !

**Bm Gondet**

**Calendrier des demi-finales, à Moroni janvier 2020, 15h 00**

**Coupe de la Ligue**  
Apaches # Bonbon Djema  
Ngaya # Volcan

**Coupe des Comores**  
Élan # Volcan  
Bonbon Djema # Vainqueur (Fmtse # Ngaya)

**Observation.** L'horaire et les lieux des matches seront déterminés dans les jours à venir.



*vous souhaite une  
excellente année  
2020!*